



**Constructeurs mondiaux d'automobiles
du Canada**

Budget 2021-2022 : Consultations prébudgétaires

Février 2021

Monsieur le Ministre,

Les Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada (CMAC) profitent des consultations prébudgétaires 2021-2022 pour vous transmettre nos recommandations afin d'alimenter votre réflexion. Nous reconnaissons que le gouvernement s'est principalement concentré l'année dernière sur la réponse efficace à la pandémie COVID-19. Les conséquences actuelles de la pandémie rendent difficile l'élaboration d'un budget pour 2021. Nous voulons souligner dans nos recommandations comment le gouvernement du Québec peut efficacement allouer les ressources du budget 2021 afin de positionner la province pour la reprise économique tout en soutenant les objectifs du Québec en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant du transport.

À notre avis, le secteur des véhicules légers, soutenu par certaines mesures fiscales et budgétaires, a un rôle important à jouer dans la reprise économique post-pandémique, la mobilité durable et la contribution à la lutte contre les changements climatiques au profit des Québécois.

Nos principales recommandations sont les suivantes:

1. Maintenir le programme *Roulez vert* et assurer un financement adéquat de ce programme.
2. Maintenir et financer adéquatement les programmes de communication et de sensibilisation visant la promotion de l'électrification des transports.
3. Inclure le développement de l'infrastructure pour les véhicules à hydrogène dans la Stratégie québécoise de l'hydrogène vert.

Vous trouverez les détails et les raisonnements derrière nos recommandations dans les pages suivantes ainsi que d'autres considérations que nous aimerions que vous preniez en compte.

Recommandation 1: a) Maintenir le programme *Roulez vert-Rabais à l'achat de véhicules électriques et de bornes de recharge* et assurer un financement adéquat du programme et b) introduire un rabais ciblé pour les propriétaires de flottes de véhicules de promenades neufs pour encourager l'acquisition de véhicules à zéro émission

Le CMAC soutient qu'un ensemble de mesures doit être mis en place pour stimuler la demande de véhicules électriques afin de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre émis par le secteur des véhicules légers. Nos membres maintiennent que le programme Roulez Vert doit être maintenu et financé de manière adéquate. Le gouvernement s'est actuellement engagé à financer le programme jusqu'au 31 mars 2022. Il est important, surtout à la lumière des objectifs ambitieux de vente de véhicules électriques inclus dans le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030), que le gouvernement commence maintenant à planifier la manière de poursuivre le programme d'incitation au moins jusqu'en 2025.

Le prix des véhicules à faibles ou zéro émission est généralement reconnu comme l'un des facteurs clés pris en compte par les consommateurs lorsqu'ils se demandent si leur prochain achat de véhicule sera un véhicule ZEV ou un véhicule à essence classique. Un incitatif financier est donc essentiel pour rendre ces véhicules plus accessibles aux consommateurs québécois. Ceci est important compte tenu



de la situation économique actuelle au Québec causée par la pandémie COVID-19. Les ventes de véhicules dans tous les segments ont été affectées. Le programme d'incitatifs sera important pour assurer la poursuite des gains réalisés dans le parc automobile québécois au cours des dernières années.

Le gouvernement devrait également introduire un rabais ciblé pour les propriétaires de flottes de véhicules neufs afin d'encourager la vente des VZE aux propriétaires de flottes. Il est prouvé que les véhicules des flottes parcourent plus de kilomètres par an qu'un véhicule personnel ou familial. L'impact sur la réduction des gaz à effet de serre serait encore plus important si les propriétaires de flottes possédaient davantage de ce type de véhicules, dont l'autonomie continue d'augmenter année après année. Dans le cadre des plans du gouvernement en faveur de l'hydrogène vert, comme recommandé ci-dessous, il convient d'explorer le potentiel des véhicules à hydrogène pour augmenter les flottes commerciales. Cela nécessiterait des investissements dans les infrastructures de ravitaillement en hydrogène.

En ce qui concerne le rabais à l'achat d'une station de recharge à domicile, le CMAC considère que cette mesure va de pair avec le rabais à l'achat d'un VZE ; facilitant ainsi la décision du consommateur québécois de faire ce choix de véhicule. L'anxiété liée à l'autonomie du véhicule demeure l'obstacle le plus important pour un acheteur potentiel d'un véhicule électrique. La possibilité d'avoir accès à une borne de recharge à domicile à prix abordable est un incitatif essentiel pour stimuler l'adoption des véhicules électriques.

Recommandation 2 : Maintenir et financer adéquatement les programmes de communication et de sensibilisation visant la promotion de l'électrification des transports

Pour favoriser l'adoption des véhicules à zéro émission par les consommateurs québécois, CMAC juge qu'il est indispensable que les consommateurs comprennent bien non seulement les avantages, mais également les limites de ces technologies. Afin qu'elles puissent être acceptées par un plus grand nombre de consommateurs, ces technologies doivent être décrites correctement et les clients doivent bien les comprendre. Une mauvaise compréhension pourrait entraîner de la déception chez les acheteurs, ce qui freinera l'adoption de ces technologies par les consommateurs. Le gouvernement a donc un rôle important à jouer dans le domaine de la promotion et la sensibilisation pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés en matière d'électrification des transports et de réduction des gaz à effet de serre.

Recommandation 3 : Inclure le développement de l'infrastructure pour les véhicules à hydrogène dans la Stratégie québécoise de l'hydrogène vert

En janvier 2020, le Québec a annoncé que \$15 millions seront alloués au développement de projets d'innovation dans le secteur de l'hydrogène vert. Ce financement s'inscrit dans le cadre du PEV 2030. Nous reconnaissons que les premières étapes de la stratégie de l'hydrogène vert vont se concentrer sur l'industrie lourde et la production d'hydrogène dans la province. Toutefois, le Québec devrait commencer à intégrer dans ces plans des objectifs de développement de l'infrastructure des véhicules à hydrogène. Les véhicules à hydrogène devraient être considérés comme faisant partie du plan du Québec pour la décarbonisation du transport routier. Pour jouer un rôle, l'infrastructure de soutien doit être présente. Le Québec devrait envisager des moyens de promouvoir l'adoption des véhicules à hydrogène par les exploitants de parcs de véhicules et d'autres secteurs commerciaux.



Nous espérons que nos commentaires ci-dessus vous seront utiles lors de l'élaboration de votre budget et nous demeurons disponibles à répondre à vos questions.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



David Adams
Président
Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada
1 Concorde Gate, Suite 701, Box 20
Toronto, ON M3C 3N6

À propos de CMAC

CMAC est l'association nationale du secteur qui représente les intérêts de 15 constructeurs automobiles internationaux de renom, comme BMW Group Canada Inc., Honda Canada Inc., Hyundai Auto Canada Corp., Jaguar Land Rover Canada ULC, Kia Canada Inc., Maserati Canada Inc., Mazda Canada Inc., Mercedes-Benz Canada Inc., Ventes de véhicules Mitsubishi du Canada, Inc., Nissan Canada Inc., Porsche Cars Canada Ltd., Subaru Canada, Inc., Toyota Canada Inc., Volkswagen Group Canada Inc. et la Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Nos membres représentent plus de 90 % du marché québécois de voitures de promenade neuves et 70% du marché québécois des véhicules légers.

Les membres des CMAC et leurs associés emploient, directement ou indirectement, plus de 77 000 Canadiens dans la fabrication, la vente, la distribution, les pièces, le service et le financement automobile, ainsi que dans les opérations des sièges sociaux. En outre, nos membres soutiennent près de 67 % des concessions automobiles au Québec employant environ 23 500 personnes. Les trois quarts de nos membres ont des bureaux régionaux et un tiers ont des centres de distribution de pièces dans la province. Il y a également six centres de formation et une société de financement opérant au Québec qui, ensemble, emploient des centaines de Québécois.

